

CHARTRE DU SPORTIF GRAND – SYNTHOIS

Cette charte a pour but de proposer un cadre adapté à la pratique du sport afin d'œuvrer en commun à un développement harmonieux des activités sportives permettant ainsi une éducation active à la citoyenneté.

Chaque signataire s'engage à faire honneur aux couleurs qu'il porte et à la ville à laquelle appartient son club, qu'il soit ou non en exercice.

Tout manquement à son engagement sera étudié par la commission de discipline du club qui statuera sur la sanction à prendre.

Cette sanction sera appliquée par l'ensemble des clubs signataire de la charte.

Je m'engage à :

RESPECTER LES REGLES : que se soient celles de mon sport ou celles édictées par le club (par exemple : la visite médicale au centre de santé)

RESPECTER L'ARBITRE : il est le garant du respect des règles ; sans lui, ni jeu ni compétitions possibles.

RESPECTER LES ADVERSAIRES : ce ne sont pas des ennemis mais des partenaires indispensables au jeu.

RESPECTER L'ESPRIT SPORTIF : c'est-à-dire être loyal et fair-play.

Je me refuse à :

TOUTE AGRESSION VERBALE OU PHYSIQUE.

TOUTE INCITATION A LA VIOLENCE.

TOUTE DISCRIMINATION, TOUT COMPORTEMENT RACISTE OU XENOPHOBE.

TOUTE ATTEINTE AUX BIENS D'AUTRUI OU DE LA COLLECTIVITE.

TOUTE UTILISATION DE PRODUITS TENDANT A AMELIORER MES PERFORMANCES DE MANIERE ILLICITE.